



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 15
Procuration : 01

Séance du 25 août 2017

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Pascale MEYER, Dominique MOCHEL, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH, Michel URBAN

Membres absents excusés :

M. Arny EYERMANN, ayant donné procuration de vote à M. Michel URBAN

Mme Vanessa KLEIN-MARQUES

Membres absents non excusés : MM. Patrick LUTZ, Rolph RIEDINGER

M. Patrick LUTZ est arrivé vers 18h45 et participé à la réunion à partir du point N°3.

Avec l'aide de Mme Justine HEITZ, plus jeune conseillère municipale, M. le Maire a dévoilé le portrait de M. Emmanuel MACRON, nouveau président de la République depuis le 14 mai 2017.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 30 juin 2017
3. Communications diverses
4. Droits de préemption urbain
5. Personnel communal :
* création d'un poste d'agent d'animation affecté au périscolaire « *Les Pitchouns* »
6. Ecole élémentaire de la Vieille Ile de Haguenau : demande de subvention/classe de découverte
7. Comité des Fêtes : versement d'une subvention
8. AAPPMA – loyer étang de pêche
9. La Ligue contre le Cancer : désignation d'un/une Conseiller(ère) Municipal(e)
10. Mme Corinne LAUSECKER : rétrocession parcelle à la commune

Divers

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose M. Jean-Luc JOACHIM, adjoint au maire, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, le Conseil Municipal valide la proposition **à l'unanimité**.

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 30 juin 2017

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal de la séance du 30 juin 2017.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté *avec 15 voix pour et 1 abstention.*

3. Communications diverses

a. Pierre GROSS

05/07/2017 : Après-midi des seniors

06/07/2017 : Installation Scotan des délégués de la CCBZ

10/07/2017 : Bureau CCBZ

CAO -> Bureau EMCH Berger sera chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux voirie 2018

14/07/2017 : Festivité : Fête Nationale

28/07/2017 : Rencontre percepteur Brumath – Mme REITZ Danièle qui remplace M.OLLAND

31/07/2017 : Conseil CCBZ

11/08/2017 : Rencontre commissaire enquêteur

Rencontre GCO concernant la partie déboisement

Ordre du jour prochain conseil

AGENDA :

Litige SCHNEIDER Ruheplatz – décision du Tribunal Administratif : favorable à Schneider
Panne internet du 4 août au 22 août.

01/09/2017 : Visite travaux 2018 à 18 h 30

b. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL

05/07/2017 : Conseil Intercommunal des Jeunes : commission prévention

06/07/2017 : Commission scolaire enfance jeunesse

10/07/2017 : Repas des bénévoles du périscolaire

28/07/2017 : Conseil Intercommunal des Jeunes : commission prévention

17/08/2017 : Commission communication

23/08/2017 : Réunion préparatoire rentrée

c. Marianne PETER

05/07/2017 : Journée tartes flambées seniors

06/07/2017 : 90ème anniversaire de Mme Lina WOLF

07/07/2017 : Noces d'or des époux Raymond et Marlyne RITTER

12/07/2017 : Réunion du bureau de la MDR la « Solidarité »

31/07/2017 : Réunion ComCom

01/08/2017 : Installation de Lucien REB à la résidence du Moulin à Geudertheim après toilettage, récupération d'habits auprès de bénévoles, prise de RDV chez coiffeur, pédicure et nettoyeur de voiture.

Différents RV avec sociétés de nettoyage pour la maison REB ainsi qu'avec les représentants de l'ARS et la DDT.

Divers déplacements avec M. REB à CORA pour l'achat de vêtements et RDV à la banque.

09/08/2017 : Noces de diamant des époux René et Monique HARNISCH

18/08/2017 : 85ème anniversaire de Mme Aimée TISSIER

d. Béatrice TREIL

- 05/07/2017 : Après-midi récréative seniors
07/07/2017 : Noces d'or des époux Ritter Raymond
10/07/2017 : Repas des bénévoles du périscolaire
12/07/2017 : RdV avec l'entreprise WOLFF pour la Petite rue de l'Église
14/07/2017 : Fête Nationale
22/07/2017 : 1^{er} passage du jury pour le concours des maisons fleuries
17 /08/2017 : Commission Communication
23 /08/2017 : Contrôle de la perspicacité de la signalétique des circuits touristiques « les collines du lœss » et le circuit VTT qui se trouvent sur le ban de Geudertheim
25/08/2017 : Conseil municipal
Arrachage des adventives, peinture à l'école, tri des oignons de tulipes...

e. Jean-Luc JOACHIM

- 14/07/2017 : Préparation de la fête nationale
22/07/2017 : Tournée du jury des maisons fleuries
23/08/2017 : Reconnaissance des nouveaux circuits découverte de la Basse-Zorn
Plusieurs journées de travaux sur les différents chantiers de cet été.
L'appartement situé à l'école, le Waldeck, l'école, la maison 37 rue Ste. maison et la salle polyvalente.

f. Yves OHLMANN

- 05/07/2017 : Après-midi récréatif des aînés
12/07/2017 : Rendez-vous relatif à la location de la salle polyvalente
14/07/2017 : Fête nationale
18/07/2017 : Rendez-vous avec Mme Dufils relatif à la location du Waldeck
09/08/2017 : Démontage du chapiteau au Waldeck
11/08/2017 : Montage du chapiteau pour le Messti
22/08/2017 : Démontage du chapiteau et montage au Waldeck

g. Michel URBAN

- * Divers rendez-vous (avec Army EYERMANN) pour concrétiser l'installation d'un équipement de type Tableau numérique interactif et l'extension du réseau internet à l'école élémentaire. (les travaux seront réalisés durant les congés de la Toussaint)
- * Mise en place du marquage dans la rue du Moulin au niveau de la sortie arrière des écoles.

4. Droits de préemption urbain

Ordre	Vendeurs/demandeurs	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie	Acquéreurs
01	SCI COZO Z.A – Rue de l'Artisanat Geudertheim	ZA – Rue de l'Artisanat	36-140/4 36-151/6	22,93 ares	SCI CRISTINA – Sté Auto Antony 67 5a, Rue de l'Energie 67800 BISCHHEIM
02	Mme Madeleine TAUTENHAHN 2, Rue des Jardins Geudertheim	2, Rue des Jardins	43-427/227	5,98 ares	M. Julien KALFON et Mme Laurie SCHULTZ 30, Rue des Prés 67240 GRIES

03	M. et Mme Jérémie URFER 14, Rue de la Gare 67720 Hoerdt	75, Rue du Gal de Gaulle (appartement+garage+parking)	03-291/27	6,63 ares	M. Alexandre LLAMAS et Mme LE Thi Da Thao 18, Rue des 7 arpents 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
04	Mme Fanny FRIEDRICH 29a, Rue des Potagers Geudertheim	29a, Rue des Potagers	44-486/63	4,69 ares	M. et Mme Jérémy MUTHS 5d, Rue de Kurtzenhouse 67170 GEUDERTHEIM
05	M. et Mme Inal AZAL 6, Rue des Alouettes Geudertheim	6, Rue des Alouettes	41-630/135	3,77 ares	M. Arnaud FLICKER et Mme Charlène OHLMANN 32, Rue du Gal de Gaulle 67170 Brumath
06	M. WALTER Jacky 3, Rue des Schauenburg Geudertheim	3, Rue des Schauenburg	45 – 283/128	4,5 ares	M. et Mme FORNIGLIA Michel et Sylvana 1, Rue de l'Ecluse 67116 REICHSTETT
07	M. et Mme Emile KELLER 35, rue Hornwerck Geudertheim	35, Rue Hornwerck	45 – 419/128	4,38 ares	M. et Mme Christian WEISSEREINER 4, rue de Schauenburg 67170 Geudertheim
08	M. et Mme Emile KELLER 35, rue Hornwerck Geudertheim	35, Rue Hornwerck	45 – 420/128	4,25 ares	M. Valentin WEISSEREINER et Mme Morgane FURST 4 rue des Schauenburg – 6 rue de l'Arche 67170 Geudertheim
09	M.HENCHES Didier 42, rue Hornwerck Geudertheim	6a, Rue Hornwerck	3/131-17 3/180-16 3/183-17 3/185-17 3/194-20	4,00 ares 6,24 ares 1,04 ares 1,02 ares 6,69 ares	SCI CELUNA 42, rue Hornwerck 67170 Geudertheim

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** :

** de ne pas faire valoir son droit de préemption* pour les déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5. Personnel communal :
création d'un poste d'adjoint d'animation affecté au périscolaire « Les Pitchouns »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet, à raison de 27/35^{ème} à compter du 28 août 2017, pour les fonctions d'animation au périscolaire « *Les Pitchouns* ».

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut pas l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53. Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 347, indice majoré : 325. La durée de l'arrêté d'engagement est fixée à un an, renouvelable 1 fois sous réserve de la publication de la vacance du poste.

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. Ecole élémentaire de la Vieille Ile de Haguenau : demande de subvention/classe de découverte

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande en date du 26 juin 2017 de l'école élémentaire de la Vieille Ile de Haguenau, école publique, sollicitant une participation financière pour l'organisation d'un séjour à la Hoube (classe verte musicale) du 26 juin au 1^{er} juillet 2017, soit 6 jours et 5 nuitées.

Ce séjour est proposé aux élèves de CE1 « classe spécialisée », dont 1 enfant de Geudertheim est concerné.

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune participe à hauteur de 5 €/enfant/nuitée pour ce genre de déplacement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **décide** d'octroyer une participation financière d'un montant total de 25 euros (vingt-cinq euros) à l'école élémentaire de la Vieille Ile de Haguenau pour l'organisation d'un séjour à la Hoube (classe verte musicale) du 26 juin au 1^{er} juillet 2017, soit 6 jours et 5 nuitées, à savoir :

$$5 \text{ nuitées} \times 1 \text{ élève} \times 5 \text{ €} = 25 \text{ €}$$

* **dit que** les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2017, article 6574 « subventions »

ADOPTE A L'UNANIMITE

7. Comité des Fêtes : versement d'un don

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal du versement du don de 5 964 € effectué par le Comité des Fêtes de Geudertheim au profit de la Commune de Geudertheim.

M. le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir accepter ce don.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **accepte** le don de 5 964 euros du Comité des Fêtes de Geudertheim.

* **dit que** cette somme sera enregistrée à l'article 7788 « produits exceptionnels divers » de l'exercice 2017.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8. AAPPMA – loyer étang de pêche

L'Association Agréée de Geudertheim pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) paie annuellement un loyer de 4,57 € pour l'étang de pêche. Ce montant à encaisser engendre plus de frais de gestion que ne représente réellement le loyer.

M. le Maire propose de surseoir à ce loyer à compter de l'exercice 2017 et de mettre l'étang de pêche à disposition gracieuse de l'AAPPMA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **décide** de surseoir au loyer réclamé à l'AAPPMA à compter de l'exercice 2017 et de mettre cet étang à disposition gracieuse de ce club.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9. La Ligue contre le Cancer : désignation d'un/une Conseiller(ère) Municipal(e)

La Ligue Contre le Cancer du Bas-Rhin a transmis un courrier en date du 21 juillet 2017 par lequel l'association propose la création d'un réseau de correspondants dans les Communes, en commençant par celles qui, comme la nôtre, ont déjà marqué leur intérêt et prouvé leur implication dans la lutte contre le cancer.

La Commune de Geudertheim est sollicitée pour désigner une personne à même de remplir le rôle de correspondant de la Ligue contre le Cancer du Bas-Rhin au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **désigne** Mmes Marianne PETER, adjointe au maire et Justine HEITZ, conseillère municipale, correspondantes de la Ligue contre le Cancer du Bas-Rhin.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10. Mme Corinne LAUSECKER : rétrocession parcelle à la commune

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les Consorts LAUSECKER, domiciliés à Obernai, souhaitent rétrocéder leur parcelle cadastrée section 14 N°285 d'une contenance de 5,07 ares – lieu-dit « Oberhalb des Brumather Weg » au prix de 60 €/are.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

* **d'acquérir** la parcelle cadastrée section 14 N°285 d'une contenance de 5,07 ares, lieu-dit « Oberhalb des Brumather Weg » au prix de 60 €/are, soit :

$$5,07 \text{ ares} \times 60 \text{ €} = 304,20 \text{ €}$$

* **de confier** la rédaction de l'acte de vente y afférent au Cabinet Valérie BIRY, notaire à Weyersheim

* **d'autoriser** M. le Maire à signer tous les documents liés à cette transaction

* **dit que** les crédits nécessaires au paiement de la transaction et des honoraires du notaire sont inscrits au budget primitif 2017 – section d'investissement – programme 147 « acquisition de terrain » - article 2111 « terrains ».

**ADOPTE AVEC 16 VOIX POUR
et 2 ABSTENTIONS**

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 25 août 2017
Le Maire





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 16
Procurations : 02

Séance du 25 août 2017

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Patrick LUTZ, Pascale MEYER, Dominique MOCHEL, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH, Michel URBAN

Membres absents excusés :

M. Arny EYERMANN, ayant donné procuration de vote à M. Michel URBAN

Mme Vanessa KLEIN-MARQUES, « « « à M. Patrick LUTZ

Membre absent non excusé : M. Rolph RIEDINGER

Divers

- Rentrée scolaire 2017/2018, les effectifs sont de 99 enfants à l'école maternelle, 115 à l'école élémentaire et 120 enfants inscrits et répartis dans les 2 périscolaires.
M. le Maire précise qu'un module « type Algeco » est mis en place afin de garantir plus d'espace au périscolaire « Les Pitchouns ».
Le jeu « la chenille 3D » remplacera le petit train dans la cour de l'école et sera livré dans les meilleurs délais.
- Propriété située au 12, Route de Bietlenheim : Tout a été mis en œuvre pour venir en aide à la personne domiciliée à cette adresse. Celle-ci vient d'intégrer le Moulin de la Zorn et la maison sera déblayée par une société privée et les frais y afférents pris en charge par la DDT.
- Internet : M. le Maire informe les conseillers municipaux que le service administratif a été victime d'une non-connexion à internet du 4 août au 22 août 2017. La Commune réclame des indemnités de dédommagement de 3 000 € à la société Orange.
- Recours PEA « Ruheplatz »/consorts SCHNEIDER : Dans son jugement du 20 juillet 2017, le Tribunal Administratif a débouté la Commune de Geudertheim dans l'affaire qui l'opposait aux consorts SCHNEIDER/PEA « Ruheplatz.
- Visite des bâtiments communaux : Celle-ci est fixée au vendredi, 1^{er} septembre 2017 à 18 h 30 – RDV à la mairie.
- Prochaine réunion du conseil municipal : vendredi, 29 septembre 2017 à 18 h 30.



Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 25 août 2017
Le Maire

